



SUPMAE – FSU

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AUDIO-CONFERENCE DU 06 AVRIL 2020

Ministre M. LE DRIAN et les Organisations Syndicales MEAE

Monsieur le Ministre,

Comme rappelé par la FSU dans nos deux courriers en date du 25 mars et du 03 avril 2020 qui vous ont été adressés, nous tenons à renouveler nos demandes concernant le soutien de nos réseaux diplomatique, consulaire, culturel et scolaire.

Alors que la pandémie de coronavirus (COVID-19) se propage à travers le monde, le dispositif du MEAE à l'étranger, se retrouve au centre des préoccupations des plus hautes autorités et de la société également.

Les opérations de rapatriement de nos concitoyens français en difficultés se trouvant à l'étranger s'est faite avec l'appui de nos ambassades et de nos consulats, avec l'appui des personnels en centrale et à l'étranger.

Les cellules de crises mises en place au sein du CDCS et dans nos postes diplomatiques et consulaires ont pu assurer, dans un élan de solidarité, la continuité des services d'urgence en pareilles circonstances malgré toutes les difficultés matérielles qu'ils ou elles ont pu rencontrer dans l'exercice de leurs missions.

La FSU se félicite de l'élan de solidarité lancé dans cette crise sanitaire internationale et tient à remercier l'ensemble de nos collègues mobilisés et ayant contribué à la réussite de cette grande opération qui démontre une fois de plus leur engagement et leur professionnalisme.

La FSU rappelle de nouveau l'importance du service public, la nécessité de concilier continuité du service public, protection des agents et respect de leurs droits.

Le gouvernement a adopté une série de mesures exceptionnelles en matière économique à travers un plan d'urgence pour soutenir l'activité et les emplois.

Monsieur le Ministre, notre ministère doit prendre toutes les mesures nécessaires pour accompagner et soutenir financièrement ses réseaux à l'étranger afin d'atténuer l'impact de cette crise inédite, à travers un dispositif exceptionnel pour que nos structures et nos opérateurs qui contribuent au rayonnement de la France ne soient pas fragilisés.

.../...

La situation dans nos EAF est inquiétante puisque leurs recettes engendrées par leurs activités de cours de langue et de certifications seront diminuées de facto : l'exécution du budget 2020 et celui de 2021 à venir pour nos Instituts Français ne peut se faire que par une aide substantielle. Leur taux d'autofinancement repose comme vous le savez sur les recettes qu'ils peuvent récolter et qui leur permettent de maintenir toutes leurs activités diverses et variées s'agissant de services extérieurs de l'Etat qui reflètent la vitrine de la France pour l'étranger.

A ce jour, et au vu de l'évolution de la crise sanitaire, nous constatons que l'intervention de notre ministère est plus que jamais sollicitée pour maintenir l'ensemble de nos réseaux diplomatiques, consulaires et nos outils d'influence à l'étranger.

Pour notre opérateur public, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, là encore, c'est le professionnalisme des équipes qui permet la continuité pédagogique, dans des conditions parfois très délicates et un accès aux outils de communication insuffisant. Si cette continuité est essentielle, elle ne pourra permettre d'assurer totalement une situation budgétaire normale, en termes de recettes à travers les frais de scolarité.

Comme la FSU l'a toujours porté, c'est un opérateur fort et stable dont nous avons besoin pour nos missions de service public d'éducation à l'étranger.

Le modèle économique de l'AEFE est financé à hauteur de 65% par les familles qui scolarisent leurs enfants, à travers les frais de scolarité qu'elles acquittent, alors même que ces familles réclament aujourd'hui des allègements sur les frais de scolarité.

Là aussi, Monsieur le Ministre, la FSU vous demande une subvention spécifique à l'opérateur AEFE, sans laquelle certains de nos établissements risquent de disparaître.

Pour nos personnels, à quelques exceptions près, dans certains pays, où des mesures ont été prises pour des rapatriements, la ligne générale, au Ministère comme donc à l'AEFE, est de maintenir sur place l'ensemble des personnels exerçant et résidant à l'étranger. C'est l'homogénéité de cette ligne qui n'est, pour nous, plus tenable à ce jour et ce pour plusieurs raisons.

Nous attirons solennellement votre attention sur le fait que, dans certains pays et zone (comme le Sahel) un retour vers la France peut permettre d'empêcher le pire. Nous vous demandons, au nom de la sécurité des personnels et de leur protection sanitaire, d'accéder aux demandes de celles et ceux qui souhaitent revenir en France.

Monsieur le Ministre, les personnels concourant à l'action extérieure de l'Etat attendent des signes et des engagements forts visant à renforcer notre présence à l'étranger en moyens humains et financiers, à même de garantir l'universalité des réseaux et le maintien de nos effectifs au sein de nos implantations.

Nous devons anticiper et mettre en place un plan de soutien en urgence pour éviter un effondrement de nos structures en intervenant auprès des plus hautes autorités de notre pays pour donner à notre ministère les moyens financiers adéquats et indispensables pour continuer à servir les intérêts de la France.

Nous vous remercions au nom de la FSU et vous prions Monsieur le Ministre, de donner toute l'attention requise, pour que soient traitées les demandes de soutien concernant notre Ministère et ses réseaux à l'Etranger.